

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE LOCAL
DU 14 FEVRIER 2006

Traditionnellement et utilement la séance commence par un retour sur le précédent CTPL, permettant ainsi de préciser les avancées sur les différents dossiers. Cette fois-ci, M. BENETON présidait son premier CTPL dans notre département.

EXECUTION DU BUDGET 2005

Le budget global s'élève à 7.843.751 € et monsieur GIROUDET exprime sa grande satisfaction dans son exécution, le taux de report se situant à 1.91 %, en recul de 2.31 % par rapport à celui de l'année précédente.

Ensuite l'analyse se fait par poste de dépenses, on retiendra les plus importants en commençant par celui des **fluides** pour lequel 3 trésoreries seulement ont eu besoin d'un abondement supplémentaire (hiver rigoureux – augmentation fioul et gaz). Les autres ayant pu récupérer des sommes sur les crédits de téléphone.

En ce qui concerne les **fournitures**, poste difficile à maîtriser, lors du vote du budget, il avait été attribué la somme de 120 € par agent; en fait l'exécution budgétaire donne des dépenses de 117.96 € par agent des PNC, en diminution de 11.47 % par rapport à 2004. Pour la Trésorerie Générale la somme est de 78.09 € par agent et de 38.27 € pour ceux du Département Informatique.

Pour les **Télécommunications**, la négociation de nouveaux contrats – avec CEGETEL – marché national DGI/CP - a permis de diminuer de moitié la facture. L'Administration demandera aux comptables dès le mois de septembre de donner des prévisions pour la fin de l'année.

Le budget d'**Affranchissement**, hors informatique, augmente de 12 %, ceci est **dû** essentiellement à l'envoi des factures d'eau pour NANTES Métropole.

Les **Frais de Poursuites** ont diminué de 32.60 % par rapport à l'année précédente, principalement en raison des Amendes.

Les autres postes évoqués présentent des bilans très différents les uns par rapport aux autres, ainsi, si les **Frais de déplacement** restent stables, les **Charges diverses de transport** ont considérablement évoluées surtout à cause des déménagements de NANTES II Crébillon et du mobilier du DI (stockage à la Safal).

Le montant des dépenses d'**Equipement**, hors reports, se sont élevées à 1.047.457.00 € présentant une augmentation de 35.40 % (273.498.00 €) dont 200.000.00 € issus de la fongibilité asymétrique réalisée en septembre dernier. De nombreuses trésoreries ont bénéficié de travaux de rénovation, - GUERANDE, MOISDON la Rivière ou NANTES les Ponts - de câblage,- PONTCHATEAU, NORT sur Erdre, VALLET et MOISDON – enfin de modifications d'installations téléphoniques comme GUERANDE, PONT-CHATEAU et REZE - Remplacement et achats de mobilier et de matériel informatique pour GUERANDE, MOISDON, PONT-CHATEAU, HERBIGNAC, GUEMENE-PENFAO et BOUAYE.

BUDGET OPERATIONNEL DE PROGRAMME 2006 – BOP

Concrètement, **il s'agit du budget global dont dispose le TPG** depuis l'avènement de la LOLF.

Aux dépenses de fonctionnement, ci-dessus abordées, **s'ajoutent dorénavant, les dépenses de personnel avec la fameuse fongibilité asymétrique** permettant d'utiliser des crédits de personnels pour le fonctionnement ... mais pas l'inverse !

Le but du BOP est de passer d'une logique de moyens à une logique de résultats **grâce notamment à la fixation d'objectifs précis associés à des indicateurs de performance.**

Voici donc la fameuse machine liant nos moyens, nos effectifs aux résultats d'objectifs contestables et pour lesquels, bien sur, nous n'avons jamais notre mot à dire !!

Difficile d'appréhender ce budget qui correspond à l'entrée en vigueur de la LOLF avec : de nouveaux paramètres et autres BOP dont le manque de lisibilité n'a d'égal que les incertitudes des années à venir.

Depuis 2004, 7 perceptions ont été fermées, de plus 5 ont été spécialisées dans le secteur public local et 5 autres encore dans le recouvrement. En 2006, le réseau comptera 44 sites et plus de 900 agents.

Le dialogue budgétaire avec la DGCP avait été avancé de 2 mois et en octobre 2005 les éléments pour établir le budget ont été transmis par la CP.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2006.

PROJET DE BUDGET DEPARTEMENTAL 2006

Nature des dépenses	BUDGET 2005 initial	BUDGET 2005 rectifié	Exécution au 31/12/2005	BUDGET 2006	Evolution 2006/2005
Fluides	266 830		265 935	277 635	4,00%
Nettoyage	225 342		261 094	170 861	-24,20%
Imprimés	357 195		264 341	283 005	-20,80%
Fournitures	339 130		336 988	298 920	-11,90%
Entretien immobilier	113 430		124 327	88 125	-22,30%
Maintenance technique	111 440		164 051	116 650	4,70%
Télécommunication	202 098		160 436	164 676	-18,50%
Informatique Fonctionnement	24 500	829 792	911 344	117 400	
Affranchissement	4 103 880		4 398 838	3 289 570	-19,80%
Locations immobilières	1 506 419		1 555 253	1 612 153	7,00%
Frais de poursuites	328 400		221 089	173 800	-47,10%
Sécurité fonctionnement	49 590		49 391	51 705	4,30%
Autres dépenses de fonctionnement	26 019		34 245	31 693	21,80%
Charges courantes	7 654 273		8 747 337	6 676 193	-12,80%
Frais de déplacement	360 000		379 799	397 600	10,40%
Charges diverses de transport	20 500		42 311	28 700	40,00%
Prestataires externes	27 600		74 676	58 000	110,00%
Charges communes	408 100		496 787	484 300	18,7%
Travaux immobiliers	99 300	447 824	435 787	166 427	67,60%
Matériel logistique	29 850	243 453	241 913	80 217	168,70%
Matériel informatique	279 950	515 654	497 818	176 700	-36,90%
Mobilier	9 000	224 180	217 932	137 044	
Autres immobilisations corporelles	145	822	0	2 870	
Matériel de transport	0		33 085	0	
Dépenses Equipement	418 245	1 465 019	1 426 537	563 258	34,70%
Réserve de gestion	418 508			120 000	-71,30%
TOTAL	8 899 126	10 399 068	10 670 662	7 843 751	-11,90%

Pour cette année les ressources mises à la disposition du département augmenteront de 1,17 %, (nettement inférieures à la moyenne nationale :1,89 %.) Mais en fait, elles n'augmentent que de 1 % si on tient compte de l'abondement ou des reprises de loyers.

M. GIROUDET détaille ensuite, poste par poste, le futur budget. L'obligation d'établir une réserve de gestion de 5 %, pour faire face aux aléas est maintenue ; elle s'élève à 120.000 €. Il précise ensuite qu'il n'y en aura peut être pas l'année prochaine, ce n'est pas dans la logique de la LOLF.

Le poste **Equipement** se voit doté de la somme de 563.258 €, correspondant à 166.427 € de travaux immobiliers, 80.217 € de matériel logistique, 176.700 € de matériel informatique et de 137.044 € de mobilier. Quelques petites immobilisations corporelles complètent l'ensemble.

Le Président indique ensuite que la LOIRE ATLANTIQUE, comme 9 autres départements en France, expérimente la procédure des loyers budgétaires dus sur les immeubles domaniaux. Ils sont calculés par les services des Domaines par l'application d'un taux de 5.12 % à la valeur des immeubles. Ces loyers ne sont pas inclus dans la base budgétaire et feront l'objet de délégations de crédits spécifiques.

Le poste **Fluides** est augmenté de 10 %, celui des **Imprimés** est stable pour la TG et les PNC mais en légère augmentation pour le DI. Le poste **Fournitures** est reconduit et celui de l'**Entretien immobilier**, réévalué de 3 %. De même, les **frais de poursuites** relatifs aux actes des huissiers du Trésor seront réglés sur les frais de personnel (120.000 €).

Le **Nettoyage** subit une très forte baisse, d'une part à cause des salaires inclus dans le budget du personnel, d'autre part à cause d'un marché régional MINEFI. La Trésorerie Générale intervient au niveau des groupes de travail mais sur le choix du prestataire, fait au niveau central. Le Président précise même que la situation actuelle n'est pas satisfaisante et qu'il entend faire remonter le problème de manière à faire modifier le cahier des charges.

Il souligne aussi l'avantage, malgré les quelques insatisfactions locales, de cette méthode : la passation de marchés nationaux ministériels pour faire face à certaines dépenses telles les fournitures (GUILBERT) ou le nettoyage (ISS ABILIS). L'expérimentation dans les préfectures est à noter, souligne-t-il. Grâce au développement d'une nouvelle gestion comptable intégrant la gestion de la performance (le CPP), nous allons pouvoir faire de belles économies annonce-t-il !

POUR LA CGT : d'accord pour des économies mais à qui profiteront-elles ?

- **Aux salariés précaires des entreprises de nettoyage, entreprises engrangeant de grands profits et qualifiées parfois d'esclavagistes des temps modernes ?**
- **Aux agents du réseau qui réclament de réelles et véritables augmentations de salaire (- 5% de pouvoir d'achat depuis 2000) ?**
-

Dans un autre domaine, si le département n'est pas considéré comme étant à risques pour les transports de fonds, le problème de NANTES Municipale va faire l'objet d'une étude pour trouver une solution à la trop grande proximité des régisseurs avec la clientèle lors des versements.

INFORMATIQUE

La prévision budgétaire a été réalisée directement par la DGCP, mais des rendez-vous trimestriels sont prévus afin de permettre d'éventuels ajustements. En revanche, en ce qui concerne les dépenses liées à l'acquisition du matériel, il n'y a pas eu de négociations.

Fin 2006, 100 % du parc micro sera neuf, le remplacement s'opère en une seule fois dans les postes, soit 2 ans avant la date prévue initialement.

Le problème important posé par les imprimantes sera un axe de travail pour 2006.

Vote sur l'exécution du budget 2005 : Pour : Administration + CGT et FO

Abstention : SUD TRESOR et CFDT

Vote sur la proposition de budget 2006 : Pour : Administration

Abstention : toutes les Organisations Syndicales

ACTIONS DU CHS 2005 ET 2006

Les actions de 2005 se sont élevées à la somme de 42 792.96 € et de nombreux travaux sont prévus pour 2006. Mais nous retiendrons surtout la parole du Président qui considère que « parfois déroger est un signe d'intelligence et que l'intérêt des agents est le seul critère ». Comment ne pourrait-on pas adhérer.

M. GIROUDET indique que le CHS doit monter des dossiers car des sommes importantes sont en jeu et que la Direction du Trésor doit tout mettre en œuvre pour présenter des projets intéressants en terme d'hygiène et sécurité.

LOI DE FINANCES POUR 2006 : ORE

Vote pour valider la suppression des 16 emplois de catégorie C

Pour : Administration

Contre : CFDT et SUD TRESOR

Abstention : CGT et FO

QUESTIONS DIVERSES :

Avant d'aborder les questions posées par les O.S., le Président aborde quelques rappels au règlement concernant aussi bien les HMI dans les postes que les demandes d'assistance d'experts lors des différentes instances :

- les visites de poste n'existent pas dans les textes, il ne peut que s'agir d'HMI dans la trésorerie et les agents ont droit à une heure d'information syndicale par mois.
- les experts dans les instances n'interviennent qu'essentiellement sur leur domaine d'expertise et non pas sur l'ensemble des sujets abordés lors de la CAP ou CTPL ou CDAS.

La campagne de notation sera basée sur la même organisation qu'en 2005, avec une « réserve » obligatoire de 2 % pour les recours. Les agents C et B devront être notés et EDEN, validation avant le 14 avril 2006.

Il y a 351 cadre B soit 237 agents apportants dont 212 pouvant consommer, le capital disponible est de 214 dont 47 devant bénéficier d'un avancement de 3 mois.

Il y a 425 cadre C soit 352 agents apportants dont 345 pouvant consommer, le capital disponible est de 320 dont 70 devant bénéficier d'un avancement de 3 mois.

LA CGT VA DIFFUSER TOUTE L'INFORMATION NECESSAIRE POUR MIEUX APREHENDER L'ENTRETIEN-EVALUATION. DES DOCUMENTS SONT EN LIGNE SUR LE SITE NATIONAL ET LOCAL DE LA CGT – N'HESITEZ PAS A LES CONSULTER.

A la question posée concernant l'aide de l'Etat aux fonctionnaires pour les transports collectifs, le Président répond que le Préfet va monter un groupe de travail, et que cela concerne l'ensemble des Administrations, 3 villes ont été choisies pour mener cette expérimentation dont NANTES.

De même pour ce qui concerne la révision de certaines distances entre des communes où il semble nécessaire de revoir le barème.

Le Trésor dans le GRAND ACCUEIL à CAMBRONNE : le Président indique que ce dossier est « bouclé » et que quelques semaines sont encore nécessaires pour achever les travaux ce qui devrait permettre l'installation de nos services à la fin du mois de mars, l'équipe de renfort y serait alors envoyée pour avril/mai.

Par ailleurs, l'implantation de NANTES FEYDEAU a été évoquée, en effet le Président précise encore qu'il faudrait mieux privilégier « l'accessibilité plutôt que la proximité ».

Et à propos de l'installation de ST HERBLAIN RECOUVREMENT et NANTES 1, il a précisé qu'un autre projet, sans être tout à fait finalisé ni accepté, était à l'étude. D'ailleurs, depuis peu, les agents de ST HERBLAIN ont été avisé par le TPG de l'abandon de cette restructuration, et que NANTES 1, NANTES 2 et NANTES 3 (FEYDEAU) se retrouveraient vraisemblablement dans CAMBRONNE. Un tract intersyndical explicitant la lutte exemplaire des agents de ST HERBLAIN est en préparation.

Les représentants au C.T.P.L.

Christophe ANDRE

Trésorerie Saint Herblain

Georges RICA

Recette des Finances de Saint Nazaire

Trésorerie Générale - local syndical C.G.T. - tél : 02 40 20 74 25 - cgt.044@cp.finances.gouv.fr

Site Intranet : <http://magellan/syndicats/044/cgt/accueil.htm>